

Politique d'impartialité

Les activités de Certipharm « certification et audits d'évaluation » doivent être traitées avec impartialité par la direction et tous les intervenants.

Certipharm ne doit pas permettre que les clients certifiés ou candidats à la certification ainsi que les sociétés évaluées compromettent cette impartialité par des pressions commerciales, financières ou autres.

Certipharm a donc identifié ces risques et mis en place des actions visant à les éliminer ou à les ramener à un niveau maîtrisé. Ces risques restent sous surveillance et sont revus régulièrement.

CERTIPHARM a par ailleurs mis en place un code de déontologie et de conduite qui s'applique à tous les membres de Certipharm veillant à écarter les conflits d'intérêts et notamment aux personnes intervenant dans les groupes de travail de l'association.

Fait à Ploeren le 16/10/2019